

LETTRE DE Mgr L'ARCHEVÈQUE
AUX
PETITES FILLES DE SAINT JOSEPH
MONTREAL.

Mes Chères Filles en Notre-Seigneur,

Le 20 mars 1860 restera pour vous un jour de précieux souvenirs, et vous ne manquerez pas désormais d'en commémorer avec piété l'heureux anniversaire. Il a vu la confirmation solennelle de l'approbation donnée à votre communauté le 20 septembre 1807. C'était quelques semaines seulement après mon sacre, et, dans la visite que je vous fis alors, je vous dis que je vous admettais au nombre des institutions religieuses, canoniquement érigées dans le diocèse. Il y avait quarante ans que vous attendiez, dans l'humilité et la soumission à la volonté de Dieu, cette parole de votre premier pasteur. Elle comblait d'ardents désirs, et vos larmes traduisirent votre bonheur et votre reconnaissance. Cette scène touchante est restée gravée dans ma mémoire. Le but que vous poursuiviez je le connaissais ; le prêtre chargé de vous diriger, me le rappela à peu près en ces termes : "Les Petites-Filles-de-Saint-Joseph mènent ici la vie cachée, elles prient et travaillent, sous l'œil du saint patriarche qui leur a été donné pour protecteur et pour père. Elles sont heureuses de porter son nom. Leurs modestes labours sont spécialement consacrés aux séminaristes pauvres et aux missionnaires dénués de ressources. Déjà, depuis leur fondation, c'est-à-dire depuis quarante ans, combien de lévites, combien de prêtres n'ont pas été l'objet de leur généreuse et discrète charité. Mais cette œuvre de secours et de dévouement au clergé, s'exerce sur un champ plus vaste encore ; celui de la prière, et c'est en ce point que les petites Filles de Saint-Joseph désirent surtout mériter le titre d'auxiliaires du sacerdoce. Elles ne passent pas de jours sans demander à Notre-Seigneur de se préparer, par sa grâce, de dignes ouvriers dans les jennes élus du sanctuaire. Quand arrivent les retraites d'ordination, elles redoublent de zèle pour multiplier, en leur faveur, les prières et les bonnes œuvres."

C'est bien, en effet, l'idée que j'avais conçue de votre institution. Une pensée éminemment apostolique lui a donné naissance. De tous temps, mes chères filles, l'Eglise a déployé pour la formation des clercs une sollicitude toute maternelle. Pouvait-il en être autrement ? Ne sont-ils pas sa plus douce espérance, la semence de la moisson ? Aussi, que de sacrifices n'a-t-elle pas imposés pour leur infuser les principes de la vie chrétienne et sacerdotale. Elle a fondé des séminaires où ils